



Formation continue 2022 des interprètes communautaires **Techniques d'interprétariat** Atelier théâtre Lausanne

Descriptif

Le rôle de l'interprète est de restituer des messages qui contiennent des mots, des intonations, du sens, des intentions, des signes non-verbaux, une intensité émotionnelle, etc. L'interprète ne doit pas prendre le premier rôle, mais rester au service des interlocuteur-trices qui dialoguent dans une situation donnée : un entretien à l'école, une consultation médicale, une audition chez le juge de paix... Ce séminaire, organisé sur 2 demi-journées, sous forme d'ateliers-théâtre, permet aux participant-es de s'exercer à « transmettre le vouloir-dire des interlocuteur-trices qui se manifeste aux niveaux prosodique et non-verbal, sans surjouer ». (Anne Delizée, Formation continue Appartenances déc. 2020)

Objectifs

A la fin du séminaire, les interprètes communautaires sont en mesure de:

- Se préparer à une séance d'interprétariat par un échauffement corporel et/ou vocal
- Restituer les messages des interlocuteur-trices en « je », tout en restant en contact avec eux-mêmes
- Oser transmettre les niveaux prosodiques et non-verbaux, après en avoir testé les limites

Public cible et prérequis

- Interprètes communautaires ayant suivi la formation de base, soit les Modules 1 et 2 du système de qualification suisse des interprètes communautaires. Le nombre de participant-es est limité à 15.

Informations pratiques

Samedi 5 février 2022
de 9h 00 à 12 h 30

Vendredi 11 février 2022
de 13 h 30 à 17 h 00

Lieu
Appartenances
Lausanne

Prix
Frs 140.-

Renseignements
Appartenances
Interprétariat communautaire
Isabelle Fierro
Tél. direct 021 341 12 44

Inscription
Délai: 16 janvier 2022
Nombre de places limité
www.appartenances.ch

**Certificat COVID exigé (vacciné-e
ou guéri-e)**

A ppartenances •

Intervenante

- Corinne Galland, comédienne, musicienne et médiatrice culturelle, Les Artpenteurs

Méthodes

Atelier-théâtre : exercices corporels et de voix, jeux de rôles

Reconnaissance de la formation

- Ce séminaire correspond à 6,5 heures de formation continue sur 2 demi-journées.
- Une attestation de participation sera délivrée à chaque personne ayant suivi le séminaire.
- Ce séminaire est reconnu comme formation continue pour l'obtention du Brevet fédéral d'interprète communautaire.